

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er octobre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2230)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1471

présenté par
Mme Bareigts

ARTICLE 63 QUINQUIES

À la première phrase, substituer aux mots :

« un rapport au Parlement, d'ici la fin de l'année 2015, »

les mots :

« au Parlement, avant le 31 décembre 2015, un rapport ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.